

Académie de VERSAILLES  
 6<sup>ème</sup> Circonscription des Hauts-de-Seine  
 COLOMBES 1

Ecole maternelle Marcelin Berthelot  
 28, rue Alexis Bouvier  
 92700 COLOMBES



Mme CHAUVAT Laurence

Téléphone : 0180 46 30 70

Télécopie : 0180 46 30 72

Mél. : [0920582h@ac-versailles.fr](mailto:0920582h@ac-versailles.fr)  
[marcelinberthelot.mat@ecoles.colombes.fr](mailto:marcelinberthelot.mat@ecoles.colombes.fr)

Mme CHAUVAT Laurence

Aux membres du Conseil d'école

## Compte rendu du conseil d'école du mardi 12 mars 2019

Etaient présents pour l'école : Mmes Emmanuelle Ibanez, Jennifer Sirdey, Hadjira Bouhaloufa, Véronique Dorfin, Carole Igier, Catherine Pereira, Louise Lochmann, Elsa Nebor, enseignantes.  
 M. Mehdi Boughal, enseignant.  
 Mme Laurence Chauvat, directrice de l'école.

Parents d'élèves FCPE : Mmes Bailly, Dijoux, Khaldi

Ville de Colombes : Mme Skenazi, Conseillère Municipale, Mme Braachid, responsable ALM.

### 1- Suivi des élèves

Les carnets de suivi ont été remis individuellement aux familles en février. Il présente les réussites des élèves sous forme de travaux ou de photos datés et commentés. Ce carnet suivra l'élève tout au long de sa scolarité en maternelle.

Evaluations GS : un bilan intermédiaire a été effectué courant janvier pour tous les enfants en prévision du passage en CP.

Rased : l'aide apportée aux élèves selon leur besoin s'effectue à la demande des enseignants. Les parents des enfants concernés ont été tenus informés

Dépistage : Comme prévu, bilan sensoriel des 3 ans (du 1er semestre 2015) par la PMI depuis janvier et des GS par l'infirmière de l'EN en vue du passage en CP.

## 2- Accueil périscolaire

Un nouvel animateur viendra fin mars pour compléter l'équipe d'animation.

Sur le temps de la cantine, des bavoirs chez les PS ont été mis en place. Pour les élèves qui n'en ont pas, des serviettes en papier sont proposées.

Plusieurs familles en hébergement, logées par le 115, le Samu Social ou autres ... sont dans l'impossibilité d'inscrire leurs enfants à la cantine et sur le temps périscolaire - temps dépendant uniquement de la mairie. Au mieux ils seraient acceptés au tarif « hors Colombes » ce qui n'est pas viable pour ces familles dans le besoin. Ces enfants sont inscrits provisoirement à l'école sur instruction de la DSDEN.

Mme Skenazi s'inscrit en faux et affirme que la situation de ces familles est pour la plupart régularisée et qu'elles bénéficient du tarif le plus bas. Mais la responsable ALM à la mairie, Madame Petitsigne, a, semble-t-il, demandé que 2 enfants d'une même famille ne soient plus acceptés à la restauration scolaire (un en élémentaire et un en maternelle).

La FCPE demande :

- Que Mme Chauvat envoie la liste les enfants et familles concernées à Mme Skenazi pour le 14/03/2019 au plus tard et envoie uniquement le nombre d'enfants et familles concernées aux représentants de la FCPE.
- Que Mme Skenazi réponde au cas par cas pour chacun des enfants auprès de Mme Chauvat au plus tard pour le 18/03/2019 et accepte dans les meilleurs délais ces enfants à la cantine (et en périscolaire si demandé par les familles concernées).
- Que Mme Chauvat, pour le 22 au plus tard, vérifie le nombre d'enfants ayant effectivement rejoint la cantine et le périscolaire dans l'intervalle entre ce jour mardi 12 mars et le 22 mars.

Les parents élus signalent que la situation traîne depuis la rentrée de septembre bien que le sujet ait déjà été abordé lors du 1er conseil d'école.

## 3- Nouveau dispositif ATSEM / Agents d'entretien

Depuis la rentrée, un nouveau dispositif (généralisé sur la commune) est mis en place avec pour principe : 1 atsem pour 2 classes. Le matin, les 6 atsems assurent l'accueil (7h45-8h45) puis 5 vont dans les classes de TPS et PS. L'atsem « volante » va dans une classe de MS (par roulement) lorsqu'elle ne remplace pas les absences ; elle surveille les toilettes pendant la récréation des MS et GS (soit 12 services). Les MS et GS se partagent les 6 atsems l'après-midi pendant une heure uniquement.

L'ensemble de l'équipe regrette d'avoir vu l'aide en classe fortement diminuée : le matin uniquement chez les PS et l'après-midi, une heure en MS et GS. C'est au détriment du bien-être des enfants et de la disponibilité des enseignants.

Les parents d'élèves demandent quels sont les effectifs d'atsems dans les autres écoles maternelles de Colombes. Afin d'avoir cette information, ceux-ci doivent adresser un courrier à Mme Leghmar.

D'autre part, l'équipe enseignante et les parents se plaignent du manque d'entretien des toilettes enfants durant la journée. En effet, la société extérieure qui est chargée du ménage, ne les nettoie que le soir.

L'agent technique de la cantine qui est en charge de le faire au moins une fois par jour –il y a 5 toilettes enfants dans l'école- n'a pas le temps de toutes les faire, compte tenu de sa charge de travail à la restauration scolaire.

En élémentaire Henri Martin, l'année dernière, la société privée intervenait 3 fois par jour pour faire les toilettes en journée.

La directrice verra Mme Roulance, la responsable de la ville pour l'entretien de l'école, afin de trouver une solution.

En outre, l'année prochaine, la scolarité sera désormais obligatoire à partir de 3 ans. Cela engendrera certainement plus d'enfants à accueillir l'après-midi en PS.

#### 4- Sécurité, travaux et équipements

- Un nouvel exercice d'évacuation incendie est prévu courant mars.
- L'alarme intrusion est toujours inopérante depuis maintenant plusieurs années. La Société chargée de sa mise en état de marche n'a toujours pas trouvé le dysfonctionnement. Elle a donc « laissé tomber ». Ce point relève de la sécurité de nos enfants mais également de l'équipe éducative. C'est le gardien, en faisant le tour de l'école, qui doit vérifier tous les matins que personne ne se soit introduit dans l'école.

La FCPE enverra un courrier à Mme Leghmarra pour demander que le problème soit réglé une bonne fois pour toutes.

- Certains travaux ont été réalisés (notamment la marelle dans la cour) d'autres restent à faire (une partie figure sur le cahier des écoles). Certains relèvent de l'urgence et présente des défaillances pour la sécurité des élèves comme les portillons défectueux ouvrant sur la rue. La demande de l'installation de WC adultes, côté centre de loisirs, figurant au cahier des écoles, a été acceptée.
- Chaque année, la procédure pour passer les commandes de fournitures scolaires se complique et entraîne de nombreux retards de livraison.
- Cars scolaires : un nouveau contrat a été signé entre la mairie et la Société James qui prévoit une mise à disposition de maximum 6 cars par jour pour toutes les écoles de Colombes.

De ce fait, les sorties doivent être très nettement anticipées, afin de s'assurer de la disponibilité d'un car (1er à demander = 1er servi) ; ce qui réduit encore le nombre de sorties possibles car certains lieux demandent un engagement ferme pour réserver une activité avec les enfants, or il est impossible au moment de la prise de contact de savoir si le car sera disponible et inversement impossible une fois le car réservé de savoir s'il restera de la place pour recevoir notre groupe d'enfants. Cela complique encore un peu plus la procédure de réservation.

La FCPE profite de cette discussion pour rappeler que sur l'intégralité des sorties faites ces 5 dernières années, il n'est pas arrivé une seule fois qu'un car réservé ait toutes ses ceintures de sécurité en état de fonctionner. D'autre part, en dehors des retards qui ne sont pas rares, il est arrivé que le chauffeur ne connaisse pas son parcours ou ne soit pas en état de conduire.

La FCPE demande donc à Mme Skenazi des retours sur les différents points et ajoutera ce point à la lettre (déjà longue) prévue pour Mme Leghmarra.

#### 5- Vie de l'école

- Des cours de gymnastique ont lieu tous les mardis pour les GS avec un professeur extérieur. L'équipe souligne la qualité de l'intervenant mais regrette que ce dispositif ne soit disponible qu'une année sur 2 privant ainsi tous les 2 ans les classes de GS de cours de gymnastique.

Mme Skenazi demandera si un aménagement différent peut être envisagé afin de le faire venir chaque année sur une période moins longue ; cela représente actuellement une quinzaine de séances.

- Tous les mardis, ateliers jeux de société organisés par l'ALM (pour les MS et les GS). Les animateurs prennent un groupe de 5/6 enfants durant 30 minutes jusqu'aux prochaines vacances. Ce moment est très apprécié par les élèves. En outre, une soirée jeux de société est organisée à chaque période.
- Le prêt de livres a lieu une fois par semaine. Il est important que les parents prennent le temps de regarder l'ouvrage choisi par leurs enfants.
- L'équipe enseignante regrette que les parents ne pensent pas à récupérer les documents (cahiers, travaux...) laissés dans les casiers d'échanges à l'entrée du centre de loisirs. A noter aussi de nombreux vêtements qui sont égarés et oubliés, ils seront données aux œuvres caritatives en fin d'année.
- Plusieurs sorties à la médiathèque, au cinéma ou pour des spectacles vivants, proposées par la ville.
- Animations Kapla pour TPS/PS et MS le 22/03 et Musée en Herbe pour les GS (21 & 29/03) à l'école.
- Un Carnaval aura lieu le 25 mars dans l'école afin de fêter l'arrivée du printemps ; les élèves viendront déguisés.
- La semaine des Sciences les 27 et 28 mai pour toute l'école. L'équipe compte sur une forte participation des parents.
- Le vernissage du 2<sup>ème</sup> Musée de l'école aura lieu en juin et aura pour thème : Les personnages et leur métamorphose (en lien avec le rendez-vous littéraire organisé par l'Académie)
- Sorties prévues pour la fin d'année : zoo de Vincennes (TPS/PS) le 17/06, aquarium et Parc floral (MS) et jardin d'Acclimatation (GS) le 25/06
- La fête de fin d'année est fixée au vendredi 28 juin au soir sous forme de kermesse avec chorales, saynètes et chorégraphie. Une fête organisée conjointement avec le centre de loisirs, même si elle est plus conviviale, risque de multiplier les représentations et de prendre du temps sur les jeux (demande de matériel avant le 22/03). L'équipe compte sur l'implication des parents pour la préparation, tenue des stands et rangement. Des réunions de préparation sont prévues au retour des vacances de Pâques.
- Les parents élus regrettent que Mme Leghmara ne soit jamais présente aux conseils d'école et demande une explication quant à son absence depuis près de 10 ans...
- Ceux-ci regrettent aussi que les ATSEMS ne soient pas représentées lors de nos conseils d'école puisqu'elles font partie intégrante de la vie de la classe. Certains agents étaient volontaires pour venir au conseil d'école mais cela leur a été refusé.

**Prochain conseil d'école : le jeudi 6 juin à 18 heures**

**La présidente du conseil d'école**



**La secrétaire du conseil d'école**

